

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire,
en vue d'une activité de laboratoire d'analyses microbiologiques et physico-
chimiques du secteur agro-alimentaire
et en particulier du secteur des produits aquatiques**

AVIS DE PUBLICITE

N° 20260928 134

SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD), 285 avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais ;
Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :

La société NOUVELLE VAGUES a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d'occuper une dépendance du domaine public située sur le port de Boulogne-sur-Mer sur l'emprise parcellaire identifiée parcelle 8 de l'ilot 13, cadastrées BE 245, d'une superficie d'environ de 962 m².

Le bâtiment fait partie des biens concédés à la SEPD et sa valeur vénale a été estimée par notaire à 250 000 €.

La société NOUVELLES VAGUES envisage de réaliser d'important travaux de rénovation dont le montant total est estimé à 503 785,16 € HT.

Elle a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 20 ans justifiée par l'amortissement comptable des investissements projetés sur la même période.

Par le présent avis de publicité, portant « Appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

SECTION III – CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :

1) AOT

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie de 962 m² en vue d'exercer une activité de laboratoire d'analyses microbiologiques et physico-chimiques du secteur agro-alimentaire et en particulier du secteur des produits aquatiques

- Durée de l'autorisation : 20 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : 17 424.09 EUR hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur au 1er janvier 2026.

- Montant prévisionnel des investissements envisagés 503 785,16 EUROS Hors Taxe

- Octroi de droits réels : oui.

- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer
- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : **01/11/2026**.

SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),
285 Avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **14/10/2026**

SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la **société NOUVELLES VAGUES**, Société Anonyme à Directoire et conseil de surveillance et représentée par son Président du directoire en exercice Monsieur David HARDY, dont le siège est situé à **BOULOGNE/MER (62200)** 15-17 Rue de Magenta et immatriculée sous le numéro de SIRET 535 339 832 00011 au greffe du Tribunal de Commerce de Boulogne/Mer.
- Date de publication du présent avis : 29/09/2026.